

Compte rendu de la séance du 9 décembre 2013

Convocations : 05/12/13

Affichage : 13/12/13

Absents : Mme HESDIN, M. Jacques LAVENDY, M. Patrick DOUAY,

Le compte rendu de la séance du 19 septembre 2013 est approuvé à l'unanimité

Remboursement des frais scolaires dûs par la Communauté de Communes

Monsieur le Maire donne le détail de ces frais qui s'élèvent à 13 167 €. Ces frais concernent des remboursements de salaires et des frais de fonctionnement liés aux locaux d'enseignement et à la cantine.

Transfert de la compétence maîtrise d'ouvrage et achat d'énergie

La fédération départementale d'énergie (FDE) propose d'exercer la maîtrise d'ouvrage des travaux d'éclairage public et de régler l'achat d'énergie à la place des communes. Le maire présente au conseil le règlement sur les conditions techniques, administratives et financières d'exercice de la compétence éclairage public par FDE.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de ne pas transférer cette compétence pour l'instant.

Travaux petite salle (cantine scolaire)

Afin d'améliorer le confort de ce local il a été décidé de remplacer le système de chauffage électrique défaillant et coûteux par un chauffage au gaz. Monsieur le maire présente un devis des établissements Sellier à Saleux s'élevant à 5 245.66 € concernant des radiateurs à ventouse. Le Conseil Municipal décide de ne pas retenir cette proposition et souhaite que soit étudiée la possibilité d'installer un chauffage central avec chaudière murale pour l'ensemble des locaux cantine et cuisine. D'autre part les dalles du plafond seront remplacées par des dalles acoustiques afin de limiter le bruit. Le changement de la porte donnant sur l'extérieur est à envisager.